



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE VAUCLUSE

Avignon, le **09 AOUT 2019**

Mme la Directrice de la DREAL PACA
SCADE/UEE
16 rue Antoine Zattara - CS 70248
13332 Marseille cedex 03

direction
départementale
des territoires

de Vaucluse

Service Eau,
Environnement et Forêt

Procédures
Administratives

Objet : Contribution à l'avis de l'Autorité Environnementale relatif au projet de centrale photovoltaïque au sol sur Pernes-les-Fontaines sur la "carrière Sainte-Marie".

Affaire suivie par : Sylvie BERTRAND
04 88 17 85 92
courriel : sylvie.bertrand@vaucluse.gouv.fr

Vous avez sollicité le Service Eau, Environnement et Forêt de la DDT de Vaucluse concernant une demande d'avis de l'Autorité Environnementale relatif au projet de centrale photovoltaïque au sol sur Pernes-les-Fontaines sur la "carrière Sainte-Marie".

Après consultation du dossier, les remarques sont les suivantes :

Le projet de centrale photovoltaïque est l'objet d'une révision allégée du PLU, prescrite le 11 04 2019, pour la délimitation d'un secteur de taille et capacité d'accueil limitées (STECAL) adapté au périmètre du projet. L'autorité environnementale a aussi été saisie par la commune au titre de la procédure PLU. L'approbation de cette révision allégée devrait intervenir à la fin de l'année, en novembre ou décembre.

A terme, le PLU sera compatible avec le projet. Il n'y a pas d'observation au titre de l'urbanisme.

Le projet est situé hors zone de risque inondation et hors zone de risque feu de forêt. Il est bordé sur sa partie est par un secteur boisé où devront s'appliquer les obligations légales de débroussaillage.

Le projet de centrale est situé sur un terrain dégradé et correspond donc aux orientations du projet de doctrine départementale. Le secteur ne présente pas d'enjeux paysagers, environnementaux ou forestiers forts.

Adresse postale :

Services de l'État en Vaucluse
direction départementale
des territoires
Service Eau, Environnement et
Forêt/ PPA
84905 Avignon cedex 9

Adresse physique :

direction départementale des
territoires
Cité Administrative –
avenue du 7ème Génie
Avignon

téléphone :

04 88 17 85 00

télécopie :

04 88 17 85 85

courriel :

ddt@vaucluse.gouv.fr

internet :

www.vaucluse.gouv.fr

Deux points de vigilance ont été relevés sur ce projet:

-1- point administratif sur la fin de l'activité de carrière et la transition vers l'activité de production d'énergie (compatibilité de l'arrêté ICPE),

-2- la prise en compte du cumul de quatre projets dans le secteur :

1. la serre photovoltaïque au nord du site avec une puissance installée de 1,52 Mwc (dossier 2013 F09313P0383 avis au cas par cas par l'autorité environnementale),

2. le champ photovoltaïque au sol d'une puissance de 2,5 Mwc (Cap solar 39, PC08408815C0057),

3. le projet de serres photovoltaïques au sud (dossier 2018 F09318P0124 autorité environnementale, avis au cas par cas) d'une puissance de 2 Mwc,

4. le projet de champs photovoltaïque au sol sur le centre de stockage de déchets inertes de la Machotte.

Sa situation géographique n'a pas été pris en compte. En effet, ce projet est à **proximité de l'aérodrome** Edgar Soumille de Carpentras.

À ce titre, **il est indispensable** de consulter les services de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) sur le phénomène de réverbération lié aux modules photovoltaïques qui pourrait provoquer une gêne visuelle pour les pilotes.

L'Adjoint au Chef
du Service
Eau, Environnement et Forêt

Jean-Marc COURDIER

